

Mise en œuvre d'une politique "Achats responsables"

VILLE D'ORLÉANS



- ▶ La ville regroupe actuellement 113 000 habitants.
- ▶ 2 730 agents répartis en vingt-trois Directions municipales se partagent les compétences de la Commune. Citons entre autres: l'action sociale, l'entretien et l'aménagement de la voirie et des espaces verts, l'éducation, le sport, l'entretien du patrimoine, la culture.
- ▶ Budget global de la ville pour 2009 : 239 millions d'Euros (dont 50 millions en investissements).



▶ Description technique de la politique "achats responsables"

Chronologie de mise en œuvre

- 2004** ▶ **Création de la Direction du Développement Durable** co-pilotant avec la Direction des "Finances et Marchés", les démarches d'achats responsables depuis leur lancement, notamment lors de l'élaboration de la "**Charte* pour des Achats Durables**" (avec l'aide d'un consultant extérieur). Création du "Groupe de Pilotage du Développement Durable" (GPDD) qui coordonne plus généralement les actions "Développement Durable" et auquel élus et équipe de Direction Générale sont associés.
- 2005** ▶ **Formalisation politique de la "Charte*" par une délibération* après une validation préfectorale***.
 - ▶ **Sensibilisation/formation** aux objectifs de la Charte des **membres de la Commission d'Appels d'Offres** et systématisation de cette démarche lors des renouvellements des membres de la Commission.
 - ▶ **Deux séances de formations pour les cent acheteurs potentiels** des différents services de la ville : animation par les Directions des Finances et Marchés et Développement Durable.
 - ▶ Depuis 2005, des **modules de formation sont proposés aux acheteurs** par le Service Marchés notamment sur le thème de l'introduction du Développement Durable à la commande publique.
- 2006** ▶ **Adoption de l'Agenda 21*** comprenant un volet "achats publics responsables" lié aux engagements de la Charte.
- 2007** ▶ **Mise en place et systématisation de bilans** dédiés aux achats responsables par la Direction des Finances et Marchés. Ces bilans sont restitués annuellement, aux membres de la Commission d'Appels d'Offres, au GPDD et au Forum 21, instance participative d'élaboration et de suivi des actions de l'Agenda 21.
- 2008** ▶ **Introduction d'outils de capitalisation, d'analyse et de suivi des marchés "Développement Durable"**, notamment pour la réalisation des bilans.
 - ▶ Formalisation du recours à la "clause sociale": mise en œuvre avec un référent à la "Maison de l'Emploi".

Procédures mises en place

- ▶ La "**Charte***" et l'**Agenda 21*** de la ville encouragent les acheteurs à recourir aux clauses "responsables". Des outils comme le "**guide des procédures internes***" et un **dossier-ressource "Intranet"** sont à leur disposition depuis 2006.
- ▶ La réalisation d'achats responsables est envisagée soit au cas par cas par les services acheteurs, soit anticipée lors de deux réunions annuelles de programmation :
 - une, dite de "recensement des consultations" se tient en début d'année entre Service Marchés et Services Techniques : elle permet une analyse sous l'angle du Développement Durable des marchés à venir.
 - l'autre porte sur l'identification des marchés permettant le recours à la clause "sociale" : elle associe les services de la Ville à la "Maison de l'Emploi" où une personne suit l'application de cette clause.
- ▶ Aux différentes étapes de rédaction des marchés, les acheteurs peuvent solliciter les avis techniques et juridiques des Services Marchés et Développement Durable.
- ▶ Le suivi s'appuie sur l'identification des marchés via le logiciel interne de rédaction des marchés : par des "coches", les acheteurs identifient à cette étape les démarches "éco" et/ou "socio" responsables.
- ▶ Un encart dédié au "Développement Durable" a été intégré aux "**rapports d'analyse***" des marchés de plus de 90 K euros. Cet outil facilite les décisions de la Commission d'Appels d'Offres ainsi que l'analyse des freins et opportunités.
- ▶ Ces outils permettent également la réalisation d'un **tableau* de "suivi statistique"** et la tenue d'une comptabilité des marchés responsables. Un bilan annuel est produit par la Direction des Finances et Marchés.

Chiffres clefs

- En 2008, taux d'infructuosité des marchés intégrant le Développement Durable en 2008 : **0 %**.
- **34 %** des marchés rédigés intégraient des considérations environnementales et/ou sociales en 2008
- **39 %** du montant total des marchés de la collectivité ont été dépensés spécifiquement sur des produits/services intégrant des considérations environnementales et/ou sociales en 2008.
- **27 %** des véhicules de la flotte de la Ville recourent à des technologies "propres" (Électricité, GNV, GPL).
- En tout, **10** réunions de sensibilisation/formations ont été organisées en interne depuis 2005 :
 - **2** réunions d'information générales aux 100 acheteurs potentiels de la Ville, lors du lancement des démarches.
 - Code des Marchés Publics 2006 : formation/mise à jour pour 150 agents : 5 sessions animées par le service "Marché".

Témoignages



"L'inscription dans les objectifs politiques et le travail progressif de formation ont fini par rendre ces démarches banales" précise **Muriel SAUVEGRAIN, Adjointe au Maire et Présidente de la Commission d'Appels d'Offres**. Dans un premier temps, ces nouveautés ont pourtant reçu un accueil frileux. "Le jour où un important projet de réhabilitation d'école a été rejeté parce qu'il n'intégrait pas le Développement Durable, le niveau d'exigence de la Ville a été posé pour tous !"

Les bilans quantifiés et indicateurs d'évolution sont par ailleurs essentiels pour motiver la généralisation des démarches : c'est bien le suivi et l'évaluation qui permettent par exemple de constater que suivant les produits, les surcoûts ne sont pas systématiques suivant les produits ou que des économies sont envisageables sur des investissements de long terme. "Il faut être en mesure de se reposer les questions au fur et à mesure des évolutions techniques et juridiques. En aucun cas ces démarches ne sont statiques. A ce titre, les cadres réglementaires aussi doivent évoluer afin de conforter les évolutions de la commande publique !"



"Les procédures n'ont pas eu à être bouleversées pour intégrer le Développement Durable à la commande publique" commente **Sébastien HERZOG, Responsable du Service Marchés à la Direction des Finances et Marchés de la Ville d'Orléans**. Un portage politique fort et le positionnement des services Développement Durable et Marchés comme "supports" restent

cependant essentiels : "Le repérage des leviers juridiques et de l'offre existante par produits doit être facilité pour les acheteurs afin d'atténuer les réticences et soutenir les Directions motivées". La mutualisation des compétences autour des marchés doit aussi tenir une place importante dans les phases "d'analyse des offres" pour que le temps dédié soit optimisé et pour éviter de se trouver désarmés face à des offres en constante évolution technique.

Par ailleurs, le cadre spécifique des achats responsables par la "Charte", ainsi que les rencontres de formations/sensibilisations qui en ont découlé, ont été l'opportunité d'associer acheteurs, responsables de services, élus et membres de la Commission d'Appels d'Offres dès le lancement des démarches : "Cette mise à disposition préalable et continue de données concrètes est une des clés permettant une mise en œuvre qui doit rester progressive et objective tout en encourageant les échanges de pratiques !"

Zoom sur un marché

Progressivement, lors du renouvellement de sa flotte, la Ville envisage d'atteindre l'objectif de 100 % de véhicules "propres". Le Service "Parc Automobile" confie sur des investissements de cette importance, comme en 2008 pour "l'acquisition de véhicules légers*", l'intégration du Développement Durable a généré de nouveaux réflexes aux différentes étapes des marchés. Lors de la préparation, des réunions associant services acheteurs, Marchés, et Parc Automobile ont permis de travailler sur l'analyse des "besoins à satisfaire" et sur les moyens juridiques pour les exprimer en limitant le risque d'infructuosité (allotissements, définition de critères de jugement des offres). La forte technicité de ce type d'achats a aussi amené à un dialogue régulier et renforcé avec les fournisseurs. Plus d'échanges pour faciliter l'accès aux informations permettant d'évaluer objectivement les performances environnementales réelles des produits.

- Consulter les documents relatifs à ce marché www.achatsresponsables-bdd.com

Regards croisés : Fournisseurs

Encouragés par les objectifs et les cadres politiques posés, les services techniques comme le "Service du Domaine Communal" ont pu instaurer un dialogue de confiance avec une demi-douzaine d'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail). Ces structures faisant travailler des personnes handicapées ou éloignées du marché de l'emploi peuvent ainsi se positionner comme des fournisseurs classiques.

L'outillage pour les entretiens ménagers est en partie acheté à ces structures qui les fabriquent. Par ailleurs, ces établissements assurent d'autres prestations pour la ville : mise sous pli de courriers, préparation de conditionnements pour les productions du rucher pédagogique ou organisation de buffets prévus lors d'événements publics.

Et demain ?

Objectifs de la collectivité

- Insérer dans le "plan de formation interne" des modules techniques adaptés aux corps de métiers des acheteurs.
- Étendre le recours aux clauses "responsables" à d'autres achats, notamment "hors marchés" (bons de commandes).
- Mutualiser les services entre Ville et Agglomération : optimisation des procédures d'achats, développement de "clausiers de référence" éco et socio-responsables communs, mise à jour du guide de procédures internes sous l'angle du Développement Durable.
- Affiner l'analyse des impacts des achats responsables : créer des indicateurs de suivi et de valorisation des résultats.
- Mettre en place un réseau interne d'acheteurs.

Ressources à partager

Productions internes de la collectivité*

- Charte des Achats Durables
- Agenda 21 de la Ville (thème N°5 "Favoriser un autre développement")
- Validation préfectorale et délibération
- Guide des procédures internes
- Référentiel de la clause "d'insertion sociale"
- Rapport d'analyse type avec encart "Développement Durable"
- Tableau de suivi statistique
- Site de la collectivité : www.orleans.fr

Remarque : Un dossier ressources intranet à disposition des agents a été développé.

Ressources extérieures utilisées

- Code des Marchés Publics 2006
- Guide de l'achat public éco-responsable : achats de produits, GPEM DDEN, février 2005
- Autres guides GEM : www.minefe.gouv.fr
- PNAAPD (Plan National d'Actions Achats Publics Durables)
- www.ecolabels.fr

*Retrouvez tous les documents sur la plate-forme électronique d'échanges : www.achatsresponsables-bdd.com

Contacts Collectivité

- Nelly BONNEFOY
Directrice Développement Durable
Tél. 02 38 79 28 12 - nbonnefoy@ville-orleans.fr
- Sébastien HERZOG
Responsable du Service Marchés Publics
Tél. 02 38 79 25 76 - sherzog@ville-orleans.fr